

Bulletin sur les obligations vertes de l'Ontario 2019

Cinquième anniversaire des obligations vertes de l'Ontario

LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette année marque le cinquième anniversaire du programme d'obligations vertes de l'Ontario, ainsi que de la publication de notre Bulletin sur les obligations vertes annuel. Cela nous donne l'occasion de réfléchir au développement du programme et de nous tourner vers l'avenir.

Nous sommes très fiers du programme d'obligations vertes et de son évolution au cours des cinq dernières années. Les obligations vertes constituent un aspect essentiel du [plan environnemental de l'Ontario](#) visant à s'attaquer au changement climatique. Au fil des ans, nous nous sommes efforcés d'être un chef de file en matière de transparence et de déclaration de l'impact en publiant un bulletin annuel. En avril 2019, nous avons reçu un prix Environmental Finance Green Bond of the Year Award dans la catégorie autorité/municipalité locale pour notre émission d'obligations vertes d'une valeur de 1,0 milliard de dollars en 2018 et avons été félicités particulièrement par les juges pour l'importance de nos rapports sur l'impact.

En 2013, l'Ontario a été la première province canadienne à annoncer qu'elle s'engageait à émettre des obligations vertes. Le programme a été mis en œuvre officiellement en octobre 2014 lors de l'émission d'une série inaugurale d'obligations vertes en dollars canadiens d'une valeur de 500 millions de dollars pour une durée de quatre ans. La demande a alors dépassé les 2 milliards de dollars. Les obligations de cette série initiale sont venues à échéance, mais le programme des obligations vertes a poursuivi sa croissance. Jusqu'ici, nous avons émis six séries d'obligations vertes représentant un total de 4,75 milliards de dollars, qui ont permis de financer 19 projets différents, mettant l'accent sur les transports propres et sur l'efficacité et la conservation énergétique.

L'Ontario est un emprunteur de référence dont le programme d'émission s'élève en moyenne à 35 milliards de dollars par année depuis 2010. Bien que les obligations vertes ne représentent qu'une petite partie de notre programme d'emprunt annuel, elles constituent un élément essentiel des plans de financement de la province et complètent nos émissions régulières en devises nationales et étrangères. Nous avons un programme d'obligations vertes bien établi et nous nous attendons à ce que les obligations vertes continuent de jouer un rôle dans notre programme d'emprunt à l'avenir.

Le programme des obligations vertes de l'Ontario a évolué et continuera d'évoluer pour faire en sorte que nos processus correspondent aux pratiques exemplaires de l'industrie et soient conformes aux normes internationales reconnues, notamment les principes des obligations vertes, maintenus par l'International Capital Market Association.

Le rôle de chef de file de l'Ontario sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens a ouvert la voie à d'autres émetteurs. Au cours des dernières années, il y a eu une augmentation importante du nombre d'émetteurs sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens, y compris la participation de services publics, de caisses de retraite, de sociétés et de tous les ordres de gouvernement au Canada.

Nous nous réjouissons à l'idée de continuer à accroître nos activités dans le domaine des obligations vertes et de collaborer avec d'autres émetteurs canadiens à la mise en œuvre de leurs propres programmes d'obligations vertes.



Gadi Mayman
Directeur général, Office ontarien de financement

Caractéristiques des obligations vertes de l'Ontario

Obligations vertes de l'Ontario

- Entièrement garanties par la province de l'Ontario.
- Sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et sont payables sans aucune préférence ni priorité.
- Les paiements au titre du capital et de l'intérêt sur les obligations sont imputés au Trésor de l'Ontario et sont prélevés de celui-ci.
- Un montant correspondant aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. On utilise ces comptes désignés pour réaliser un suivi du financement des projets admissibles.

Par « projets admissibles », on entend les projets (surtout d'infrastructure) financés par la province qui ont des avantages environnementaux, à l'exclusion des projets faisant appel aux combustibles fossiles et à l'énergie nucléaire. Il existe des projets admissibles dans de nombreuses collectivités de l'Ontario.

Sans y être limités, les projets dans les secteurs suivants seront généralement considérés comme admissibles :

- Transports propres
- Efficacité et conservation énergétique
- Énergie et technologie propres
- Gestion forestière, agricole et des terres
- Adaptation au climat et résilience

Plans pour les émissions futures

La province a émis sa sixième série d'obligations vertes en novembre 2019. Comme cela est indiqué dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019*, il se peut que la province émette une autre série d'obligations vertes d'ici la fin de l'exercice 2019-2020, si les conditions du marché le permettent.

Adhésion aux principes des obligations vertes

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est conforme aux principes des obligations vertes. Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe des « Principes sur les obligations vertes », soutenu par l'International Capital Markets Association.

En vertu de ces principes, la province de l'Ontario fait rapport sur une base annuelle de son utilisation des produits de la vente d'obligations et des statistiques sur l'impact des projets ayant bénéficié d'une aide financière issue de la vente d'obligations vertes.

Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies

Les produits de la vente d'obligations vertes de l'Ontario servent à financer des projets faisant partie des catégories de soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Assurances

Le Center for International Climate and Environmental Research - Oslo (CICERO) a fourni une contre-expertise sur le [Cadre des obligations vertes de l'Ontario](#).

Chaque exercice, le vérificateur général de l'Ontario effectue un [audit d'attestation de la qualité](#) quant à l'utilisation des produits de la vente des obligations vertes.

Rapports sur l'impact

Pour ses projets, l'Ontario utilise des indicateurs de base largement reconnus par le marché et s'attend à adopter toute recommandation future du groupe des « Principes sur les obligations vertes » en matière de rapports sur l'impact.



Péninsule Bruce (Ontario)

Séries d'obligations vertes de l'Ontario

- Au total, 19 projets ont reçu ou recevront des fonds générés par les six émissions d'obligations vertes de l'Ontario, le financement étant affecté à des projets liés aux transports propres et à l'efficacité et à la conservation énergétique.
- Toutes les obligations sur le marché mondial ont été émises en dollars canadiens et inscrites à la cote du marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg et de Luxembourg Green Exchange.
- Les obligations issues de ces émissions ont été placées à l'intention des investisseurs institutionnels canadiens et internationaux par l'intermédiaire du groupe actuel de courtiers de l'Ontario. Toutes les obligations ont aussi été mises à la disposition des épargnants par le truchement des institutions financières canadiennes. Plus de 70 % des investisseurs détenaient des mandats verts ou étaient signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.
- Chacune des cinq séries d'obligations vertes de l'Ontario satisfait aux normes permettant de figurer aux indices d'obligations vertes suivants : Bloomberg Barclays MSCI Green Bond Index, ICE BofA Merrill Lynch Green Bond Index, S&P Green Bond Index et Solactive Green Bond Index. La sixième émission d'obligations vertes de l'Ontario, qui a eu lieu en novembre 2019, est en attente d'évaluation à des fins d'inclusion.



Région du Niagara (Ontario)

Évaluation et sélection des projets

La sélection des projets verts admissibles est effectuée par le personnel de l'Office ontarien de financement (OOF) pour le compte de la province, en tenant compte des conseils du Comité consultatif des obligations vertes (CCOV) de la province. Le CCOV, qui est constitué d'employés de divers ministères et organismes, dont le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et de l'OOF, évalue et recommande les projets pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario.

Depuis la création du programme d'obligations vertes de l'Ontario, la province s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation et de sélection :

- **2016** : Un arbre de décision tenant compte des enjeux environnementaux a été créé en vue de rendre plus rigoureux le processus d'évaluation des projets dans son ensemble.
- **2017** : On a établi une nouvelle méthodologie d'évaluation des édifices faisant l'objet d'une certification LEED qui met l'accent sur les notes dans les catégories qui mènent à une amélioration de la performance environnementale.
- **2018** : Les rapports du projet d'obligations vertes de l'Ontario ont commencé à faire référence au tableau de mise en correspondance avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODDNU), ainsi qu'au Cadre des obligations vertes de l'Ontario. L'Ontario verse des fonds aux projets admissibles faisant partie des catégories du Cadre des obligations vertes qui correspondent particulièrement aux ODDNU énumérés ci-dessous.
- **2019** : La province a adapté son programme d'obligations vertes au plan environnemental de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario*.

Catégorie du Cadre des obligations vertes	Exemples de projets	ODDNU
Transports propres	Aide financière à des projets de transport en commun	 
Efficacité et conservation énergétique	Amélioration de l'efficacité énergétique en construction d'immeubles dans le secteur public	    

Thunder Bay (Ontario)

Aperçu de l'utilisation et de la gestion des produits

Produits des obligations vertes

Fonds versés selon les catégories de projets

1^{es} obligations vertes (2014) — 500 M\$:

✓ Montant entièrement décaissé



499 M\$ en transports propres

2^e obligations vertes (2016) — 750 M\$:

✓ Montant entièrement décaissé



662 M\$ en transports propres

85 M\$ en efficacité et conservation énergétique

3^e obligations vertes (2017) — 800 M\$:

✓ Montant entièrement décaissé



606 M\$ en transports propres

188 M\$ en efficacité et conservation énergétique

4^e obligations vertes (2018) — 1 G\$:

✓ Montant entièrement décaissé



501 M\$ en transports propres

495 M\$ en efficacité et conservation énergétique

5^e obligations vertes (2019) — 950 M\$:

✓ Montant entièrement décaissé*



571 M\$ en transports propres

390 M\$ en efficacité et conservation énergétique

6^e obligations vertes (2019) — 750 M\$:

À décaisser



778 M\$ en transports propres

Projets de transports propres	Décaissement des obligations vertes					
	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Expansion de GO Transit (anciennement Service régional express)		✓	✓		✓	✓
Service rapide par autobus Viva de York		✓	✓	✓		
TLR Hurontario			✓	✓		
TLR Finch West			✓	✓		
TLR Hamilton			✓			
Projets d'efficacité et conservation énergétique	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Mackenzie Santé – Hôpital Mackenzie Vaughan					✓	
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C					✓	
Système de santé William Osler – Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Etobicoke					✓	
Installations d'entretien ferroviaire de Whitby				✓		
Hôpital Joseph-Brant – phase 1 du projet de réaménagement				✓		
Centre de traitement et de développement ErinoakKids			✓			
Expansion du campus King du collège Seneca				✓		
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton – campus West 5 th		✓	✓			
St. Joseph's Health Care, London (Parkwood) et St. Thomas		✓	✓			
Centre de soins de santé mentale Waypoint		✓	✓			
Hôpital général de Woodstock			✓			
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Phase 1B		✓	✓			
Agrandissement du campus Hazel McCallion du collège Sheridan		✓				

* Comprends les fonds décaissés entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2019 qui feront l'objet d'un audit et figureront dans le rapport d'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale de l'Ontario pour l'exercice 2019-2020.

Répartition et décaissement de l'aide financière

- Un audit d'attestation de la qualité effectué chaque année par le vérificateur général de l'Ontario permet de vérifier les montants décaissés pour les projets sélectionnés et le reste des produits.
- Au 31 mars 2019, le programme des obligations vertes avait versé 3 851,9 millions de dollars en aide financière depuis sa création. Cela comprend 495,4 millions de dollars de la 4^e série d'obligations vertes et 815,8 millions de dollars de la 5^e série d'obligations vertes, ces sommes ayant été décaissées durant l'exercice 2018-2019.
- Entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2019, 145,6 millions de dollars ont été versés, portant le montant total versé par le programme des obligations vertes de l'Ontario à 3 997,5 millions de dollars. Les montants versés après le 31 mars 2019 seront traités par l'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale pour l'utilisation des produits des obligations vertes du prochain exercice.

Aide financière versée par le programme des obligations vertes (millions de dollars)

4 775,9

Montant total de l'aide financière versée au 30 novembre 2019 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)

3 997,5

Montant total de l'aide financière versée au 31 mars 2019 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)

3 851,9

Aide financière décaissée entre le 1^{er} avril et 30 novembre 2019 (millions de dollars)

145,6

Répartition et décaissement de l'aide financière

Durant l'exercice 2018-2019, la province a versé de l'aide financière issue des obligations vertes à 8 projets :

Transports propres

Nom du projet	Coût total du projet (millions de dollars)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2019 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)
TLR Eglinton Crosstown	5 300 (dollars de 2010)	2 574,7	2 074,7
Expansion de GO Transit	13 500 (dollars de 2014)	770,2	491,8

Efficacité et conservation énergétique

Nom du projet	Coût total du projet (millions de dollars)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2019 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)
Mackenzie Santé – Hôpital Mackenzie Vaughan	1 300	220,0	99,4
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C	685	100,0	75,0
Système de santé William Osler – Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Ettobicoke	330	70,0	70,0
Installations d'entretien ferroviaire de Whitby	859,2	300,0	300,0
Hôpital Joseph-Brant – phase 1 du projet de réaménagement	353,6	145,0	145,0
Expansion du campus King du collège Seneca	70,9	50,4	50,4

Nota : Conformément aux recommandations du groupe des « Principes sur les obligations vertes », chaque année, la province de l'Ontario présente des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

* Représente la valeur du contrat (les versements à faire par le commanditaire du projet pour la Diversification des modes de financement et d'approvisionnement, selon les modalités de l'accord de projet, mais sans tenir compte de

Rapport sur l'impact — Transports propres

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])*	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
TLR Eglinton Crosstown	2021	La ligne Eglinton Crosstown développera le réseau de transport en commun de Toronto grâce à la construction d'une ligne de TLR de 19 kilomètres le long de l'avenue Eglinton, avec une partie centrale souterraine de 10 kilomètres et 25 stations et arrêts. La ligne Eglinton Crosstown sera reliée à 54 trajets d'autobus, à trois stations de métro, au train UP Express et à trois lignes de GO Transit.	490 000 (à compter de 2031)	113 953 (à compter de 2031)	- L'amélioration de l'accès au transport en commun et les nouvelles options de mobilité, comme le projet de TLR Eglinton Crosstown, contribueront à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), à gérer la congestion routière et à encourager les conducteurs à adopter le transport en commun. - Le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail contribuera également à la diminution des GES. - L'objectif est de faire en sorte que les 25 stations et arrêts répondent au niveau 1 de norme verte de Toronto (Toronto Green Standard). - Les installations d'entretien et d'entreposage du TLR Eglinton Crosstown seront construites conformément à la certification LEED de niveau argent.
Expansion de GO Transit	Améliorations du service ferroviaire GO apportées graduellement pendant la durée du programme.	Le programme Expansion de GO Transit permettra d'offrir toute la journée un service bidirectionnel continu aux 15 minutes sur des tronçons clés du réseau ferroviaire de GO Transit.	480 000 (à compter de 2030)	111 628 (à compter de 2030)	- L'expansion de GO Transit transformera ce réseau destiné principalement au navetage en un réseau régional de transport rapide complet, ce qui contribuera à favoriser l'adoption de ce mode de transport tout en diminuant les GES et les PCA. - Les nouvelles stations et installations GO proposées auront au moins la certification LEED de niveau argent, et viseront l'obtention de la certification LEED de niveau or. - L'expansion et l'électrification du réseau ferroviaire permettront d'offrir une solution de rechange aux trains diesel actuels qui est beaucoup plus respectueuse de l'environnement.



Nota : Conformément aux recommandations du groupe des « Principes sur les obligations vertes », chaque année, la province de l'Ontario présente des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

* *Source* : Analyses de rentabilité de de Metrolinx. Les prévisions reposent sur l'information disponible et peuvent changer. Le plan de rentabilité intégral d'Expansion de GO estime la réduction des émissions à 13 500 000 tonnes de CO₂ d'ici 2055 grâce à la diminution de l'utilisation des voitures et au fait que les locomotives ne fonctionneront plus au diesel mais à l'électricité, ce qui équivaut à environ 480 000 tonnes par année, à compter de 2030.

Rapport sur l'impact — Efficacité et conservation énergétique

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)**	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
Mackenzie Santé – Hôpital Mackenzie Vaughan	2020	Hôpital de 1,2 million de pieds carrés comportant un service des urgences à la fine pointe, des services chirurgicaux et des salles d'opération modernes, l'imagerie diagnostique avancée et des cliniques ambulatoires spécialisées.	46 000 558	6 027	1 402	9 359 131	49	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C	2020	Un nouvel espace de 655 000 pieds carrés pour les services cliniques aux patients hospitalisés et externes qui sont atteints d'une maladie mentale complexe, notamment des services d'urgence et de soutien thérapeutique, des installations de recherche et de formation, ainsi que des installations pour de l'information et des ressources.	3 107 241	1 679	390	8 004 181	42	Atteindre la certification LEED de niveau or
Système de santé William Osler – Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Ettobicoke	2019	Une nouvelle tour de quatre étages d'une superficie d'environ 250 000 pieds carrés pour accueillir : un service des urgences à la fine pointe, une unité de soins intensifs/unité de soins intensifs presque quatre fois plus grande que celle qui existe actuellement, une unité maternelle avec salles de naissance et une pouponnière spécialisée de niveau II, une unité des interventions ambulatoires avec salles d'opérations et de traitement pré et postopératoires et salles de rétablissement, des salles cliniques spécialisées comprenant un centre respiratoire, et des services de soutien.	5 804 127	824	192	–	–	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Installations d'entretien ferroviaire de Whitby	2018	De nouvelles installations sur 46 500 m ² (500 000 pi ²) appuieront l'expansion planifiée des services en plus de fournir de l'espace de stockage ainsi que pour l'entretien et la maintenance des trains de GO Transit.	16 190 769	2 093	487	2 138 233	11	Atteindre la certification LEED de niveau or
Hôpital Joseph-Brant – phase 1 du projet de réaménagement	2018	Le projet comprend la construction d'une nouvelle tour sud sur le site existant de l'hôpital, les rénovations visant les services existants touchés par l'expansion, une nouvelle centrale électrique et un nouveau parc de stationnement couvert.	23 360 557	4 357	1 013	–	–	Certification LEED de niveau argent
Expansion du campus King du collège Seneca	2018	Une expansion du campus King City du collège Seneca sur 18 600 m ² (200 000 pi ²) permettra d'accueillir 1500 étudiants de plus.	4 609 000	569	132	4 429 796	23	Atteindre la certification LEED de niveau or

Nota : Conformément aux recommandations du groupe des « Principes sur les obligations vertes », chaque année, la province de l'Ontario présente des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.



Bulletin sur les obligations vertes de l'Ontario 2019

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario ayant pour mandat d'exécuter des activités d'emprunt, et de gestion des risques financiers pour la province.

Pour nous joindre

Relations avec les investisseurs
1, rue Dundas Ouest, bureau 1400
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Office ontarien de financement
www.ofina.on.ca

Consultez le site www.ofina.on.ca et abonnez-vous à notre service d'alerte par courriel pour recevoir les plus récentes mises à jour concernant la province de l'Ontario :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - Émission d'obligations | - Programme d'emprunt |
| - Fiche de renseignements de l'OOF | - Présentation Relations avec les investisseurs (RI) |
| - Coin du directeur général | - Autres événements |

Ce bulletin sur les obligations vertes a été préparé par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des titres ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations du bulletin peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**